



HONORAIRES DE TRANSACTION (T.T.C)

Vente de maisons, appartements et d'immeubles à usage d'habitation.

Jusqu'à 60 000 €	10 %
De 60 001 à 120 000 €	9 %
De 120 001 à 180 001 €	8 %
De 180 001 à 240 000 €	7 %
De 240 001 à 300 000 €	6 %
Plus de 300 001 €	5 %

Vente de terrains, immeubles commerciaux, garages et parking. 10 %

Les honoraires de transaction de l'agence sont à la charge du vendeur

HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires de rédaction de bail et ses annexes, constitution des dossiers, visites des lieux : 13€ /m² TTC

Rédaction état des lieux d'entrée : 3€ / m² TTC